L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1849.

Assemblées.

[illegible] MORE RANGERS:
[illegible] VOUS ÊTES PRIÉS DE VOUS TROUVER A VOTRE HALL, ce soir à sept heures, dans [illegible] Exchange, en Exchange Street, S. Charles.
Le Président,
WM EMERSON, } Secrétaires.
J. DIRMEYER,

[illegible] Magique de Wilson, pour les Rats et Rayets.
[illegible] A meilleure qui ait été [illegible] de cette compagnie [illegible] Les Rats et les Souris [illegible] Prix 1000 [illegible]
[illegible] DESCONTRE FAÇONS.
[illegible]

NOUVEAU MAGASIN,
R. A. DU CANAL,
Entre les rues d'Enfer et Dauphine.
D H H[illegible] HOLMES [illegible] A le plaisir d'annoncer a [illegible] CARCHANDISES qui [illegible] Vous les prier [illegible]

[illegible] Mécanique patentée.

[illegible] Chemin de Fer.
[illegible] Les Marchandises [illegible]

[illegible] Nouvelles d'automne
C. VALET, Jr. & Co,
Magasin [illegible]
[illegible] MANDISES NOUVELLES, SOIERIES, [illegible]

[illegible] Chemises, Cravates et Manchettes soie.
[illegible] CANIS [illegible]

[illegible] Coffres de paille pour dames:
[illegible] Coffre Cabang du Bertrand [illegible] Coffre de paille d'Italie [illegible] Coffres nouvelles pour [illegible]
[illegible] Bertrand.

[illegible] Distribution a vendre
[illegible] d'Alexander George, [illegible]

P. & F. BEILLA,
Cours Royale et Canal.
[illegible]
Thomas [illegible]

[illegible] Bonneterie et Rouberie.
[illegible]

[illegible] Vin Blanc
[illegible] vin blanc, en magasin et a vendre par LEOPOLD JEANNET, 92, rue St-Louis.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 17 OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE.
SENAT.
POUR QUATRE ANS:
T. G. HUNT,
CYPRIEN DUFOUR,
EN REMPLACEMENT DE M. REYNOLDS
FELIX LABATUT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:
1er DISTRICT: W. W. MATTHEWS, PRENTON W. FARRAR.
2e DISTRICT: T. T. PARKER, J. B. SHEILDS, C. J. LEEDS.
3e DISTRICT: W. H. AVERY, M. HURLEY, C. M. EVERSON, C. M. CHAMBERLIN, J. L. SHUAFE, THOMAS CURRY.
4e DISTRICT: F. A. LUNSDEN, J. G. SEVIER, WILLIAM FLEMMING.
5e DISTRICT: J. C. CASTELLANO, PIERRE DEVERGES, G. DRIEU, EUSEBE BOUNY, EMILE BARTHE, E. C. LAVILLE, PLACIDE CANONGE, H. OUGATTE, HENRY MARCOU.
6e DISTRICT: F. S. BARTLETTE.
Votez A B SEGER.
SHERIF
JAMES P FRERET

1ère *Municipalité*:—MM. G. Clark, F. Correjeoles et Buisson.
2de *Municipalité*:—MM. R. B. Sykes et John Caldwell.
3me *Municipalité*:—MM. William DeBuys et A. Schneydre.
MM. J. T. Dufour, E. P. Hunter et J. T. Boulet ont été nommés secrétaires.

Le premier orateur appelé a été M. C. Dufour. Il a été écouté avec une profonde attention et les acclamations du meeting ont salué sa retraite. MM. Frost et Sever ont pris ensuite la parole: l'effet qu'ils ont produit dans l'immense auditoire a dû leur prouver qu'ils avaient été heureusement inspirés.

Les discours finis, le président a prononcé l'ajournement, et tous les clubs se sont formés en procession. Le cortége couvrait un espace de plusieurs lieues, et le défilé sur la Levée à la faible lueur des transparents multicolores avait à la fois quelque chose de bizarre et d'imposant. Les bannières flottaient partout, la musique éclatait en fanfares à la tête de chaque club, les hourras et les *cheers* étaient répétés d'un bout à l'autre de la colonne. Après avoir parcouru les rues des 1ère et 3ème Municipalités, les différentes associations se sont divisées et se sont rendues à leurs quartiers respectifs en acclamant Dacquet, Kenner, Frerret et Bordelon.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

BALTIMORE, 14 octobre.
7 heures du soir.

Marché aux cotons de Liverpool.

Liverpool, 28 septembre.—Le marché aux cotons a été languissant la semaine dernière, mais les cotons n'ont pas varié. Nous exceptions cependant le fair Orleans qui est tombé de 1/8 d. (Il vaut par conséquent 5 3/4 d.) Il a été traité durant la semaine 13,200 balles prises par les spéculateurs et 2,670 achetées par le commerce. Le stock est de 597,000 balles dont 404,000 de qualités américaines, contre 527,000 balles dont 387,000 de qualités américaines, pour la période correspondante de l'année dernière.

FARINES.—Les prix du maïs n'ont pas varié. Les farines de Philadelphie et du *Old Western Canal* ont monté de six pence, à cause de la rareté, et sont maintenant cotées à 23 s. et 23 s. 6 d. Les marques du *New Western Canal* valent de 19 s. 21 s.; celles de l'Ohio, 24 s. 5 d.; celles de Baltimore, 24 s.

Marché du Havre.

Havre, 24 septembre.—Il ne s'est vendu de cotons sur la place du Havre que pour les besoins des manufactures. Du 1er septembre au 24, il ne s'est traité que 8,900 balles. Le stock est actuellement de 56,000 balles. Les prix sont ainsi cotés: Orleans, de fr. 74. 50 à fr. 88; Mobile, de fr. 74 à fr. 85; Upland, de fr. 74 à fr. 87.

Marché de New York.

New-York, 13 septembre.—Le marché aux cotons est très ferme aujourd'hui et a une tendance décidée à la hausse. Il n'est fait 2,000 balles à une hausse de 1/8 c. Le fair Upland est coté à 11 1/2 c. Les nouvelles du *Caledonia*, indiquant une certaine langueur sur les marchés européens, ont produit un effet tout contraire.

Le marché aux farines est assez lourd. Le maïs reste ferme. Les viandes se vendent de meilleurs prix.

La rente est cotée comme suit: Bons du trésor, 108 3/8, pouvant emprunter—110 3/8.

DU PIXME DUFOUR.

Baltimore, 15 octobre.

Navigation.

Un avis officiel du secrétaire du trésor vient d'être publié. Il y est annoncé qu'à partir du 1er janvier prochain, les navires anglais chargés de produits étrangers, seront admis dans les ports de l'Union aux mêmes conditions que les bâtiments américains.

GRAND GALA.

Nous apprenons qu'un grand gala et *barbecue* aura lieu le 29 de ce mois, sur l'habitation du juge Bernudez, à Gentilly. On s'occupe déjà des préparatifs de la fête. Les tables seront dressées dans la plaine, tous les whigs de la ville et de la campagne qui voudront assister au repas y sont d'avance conviés. On y boira au succès de notre cause, au triomphe de nos candidats et aux débats des orateurs. MM. Dacquet et Kenner seront présents. Les chantres et musiciens renommés de la Nouvelle-Orléans, tels que Trenisse, Benjamin, Randall Hunt et plusieurs de nos candidats de paroisse, ont déjà promis de honorer la réunion. Le fils du juge Bernudez, jeune homme plein d'avenir qui a pris dernièrement ses degrés de bachelier-ès-lettres au collége de Spring Hill, se fera également entendre. Nous aurons occasion de parler plus tard du banquet du 29, mais nous répéterons de nouveau à nos amis qu'ils sont tous invités à la fête.

OURAGAN A NEW-YORK.—Après quatre ou cinq journées brumeuses, que l'on pourrait regarder comme une lutte du ciel contre la tempête, dit un journal de New York, la pluie a commencé à tomber samedi matin. A mesure que la journée avançait, l'averse et le vent augmentaient de force, au bien que, le soir venu, l'une étant arrivée aux proportions d'un déluge, l'autre à celles d'un ouragan. Cela a duré ainsi jusques vers minuit, où l'eau a cessé de tomber tandis que la tempête se déchaînait dans toute sa fureur.

Bien que les détails des désastres occasionnés par l'ouragan nous manquent encore, nous pouvons affirmer que New-York gardera longtemps le souvenir de cette nuit. Nous pouvons d'ailleurs juger du reste par le spectacle que présentait hier matin l'intérieur de la ville: les arbres brisés, les tentes emportées avec leurs poteaux de fonte et leurs carcasses de fer, les mâts de bitte, jalonnés en trois ou quatre endroits, les rues jonchées de feuilles et de branches, les chussées couvertes de sable et de terre entraînés par le torrent, tout cela racontait avec une triste éloquence les ravages du coup de vent équinoxial.

Au haut de la ville, des échafaudages dressés dans la 4ème avenue, près de la 23ème rue, se sont abattus vers 7 heures du soir et sont venus tomber en travers du chemin de fer qui passe en cet endroit.

Dans la baie la marée refoulée par le bourrasque a atteint une hauteur qu'on n'avait pas vue depuis dix ans. Les bateaux qui font le service de Brooklyn ont dû suspendre leur service pour ne pas s'engager dans les poutrelles de pilotis de leurs débarcadères.

Au milieu de la tourmente, neuf bâtimens amarrés ensemble à un *wharf* de la rivière de l'Est furent arrachés de leurs amarres et lancés en dérive. Quatre furent assez heureux pour jeter l'ancre; mais les cinq autres sont sans doute allés se perdre sur le rivage du New-Jersey. Ce ne seront pas malheureusement les seuls sinistres que nous aurons à enregistrer. A l'heure où nous écrivons, la tempête sévit encore et la nuit ne s'annonce guère sous des auspices plus favorables que la précédente.

BUENOS AYRES—Nous avons reçu des journaux de Buenos Ayres jusqu'au 13 août. Ils ne renferment absolument rien en fait de nouvelles. Nous avons été seulement frappés par une demi-ligne imprimée en gros caractères en tête de *La Gaceta Mercantil*; cette demi-ligne, précédée et suivie de deux formidables points d'exclamation dont la vue seule donne le frisson, se compose des mots suivants: MUERAN LOS SALVAJES UNITARIOS, ou bien en français, *Mortaux unitariens!* Si c'est ainsi que les partis entendent la discussion dans la confédération argentine, nous ne sommes pas étonnés que ce malheureux pays soit toujours en proie aux révolutions.

ELECTIONS DU MARYLAND—Les retours de tous les comtés du Maryland ont été publiés. La Chambre des Représentans de l'Etat se compose de 47 whigs et de 35 démocrates; le Sénat, de 14 whigs et de 5 démocrates: total, 61 whigs et 40 démocrates. C'est une majorité de 21 voix en faveur des premiers.

SINISTRES SUR LES LACS—Un violent orage a dévasté à Chicago le 22 septembre. La goélette *La Salle* a sombré sur le lac et toutes les personnes qui se trouvaient à bord ont péri. Le steamer *Niles* a été jeté à la côte: les passagers ont pu heureusement se sauver. La goélette *Henry Clay* s'est également échouée.

Chronique Locale.

POLICE.—Les habitués des cours des recorders ont été fort contrariés par les mauvais temps d'hier; ces intéressans industriels ont été forcés à leur grand regret de garder le logis, et la police n'a trouvé dans les rues que quelques vagabonds ou ivrognes trop heureux de recevoir un abri à la geôle.

AU COURRIER.

De la Souveraineté du Peuple.

La réponse du *Courrier* du 15 nous oblige à traiter ce sujet; nous l'avons prévu, c'était même notre intention de provoquer cette discussion.

Dangereux d'abord, dit le *Courrier*, la discussion de notre compatriote prête dans l'histoire des républiques anciennes. Pourquoi cette proscription? Pourquoi nous interdire l'étude du passé, puisqu'elle peut éclairer le présent? L'analogie n'est pas complète, nous en convenons, mais elle existe; les hommes paraissent et disparaissent, mais les passions sont éternelles et leurs effets se valent guères. Cette proscription nous paraît peu philosophique; tout continuera donc de puiser, au besoin, dans l'histoire des républiques anciennes, et le *Courrier* sera assez indulgent pour nous pardonner cette faiblesse.

Pour celui qui entre au fond de la question, qui étudie l'homme dans ses rapports avec ses semblables, et qui cherche, sans prévention, à découvrir le but vers lequel marche l'humanité, il est impossible de nier la souveraineté populaire. Cette souveraineté a existé dès qu'il y a eu un peuple. Mais dans le principe, l'ignorance des peuples, ne leur permettant pas de se gouverner eux-mêmes, leur souveraineté a été escamotée par des chefs habiles et dévoués qui les conduisaient aisément vers le but marqué par la Providence. Cette ère est arrivé souvent, trop souvent, qu'au lieu de chefs dévoués, il s'est trouvé des ambitieux qui, loin de diminuer, ont épaissi les ténèbres qui enveloppaient l'esprit des peuples, afin de s'en rendre les maîtres absolus.

Mais la souveraineté du droit reconnue, entraîne-t-elle nécessairement la souveraineté de la raison? Autrement dit, le peuple est-il infaillible? Ne peut-il arriver, dans aucun cas, qu'il se méprenne sur les moyens propres à le conduire au bonheur? En un mot d'être collectif, est il exempt des préjugés vicieux, des passions tumultueuses qu'on remarque dans les individus qui le constituent? C'est ce que nous allons examiner sans arrière-pensée, sans esprit de parti. On a accusé le parti whig d'être l'ennemi du peuple; accusation injuste qui tombe d'elle-même et qui fournit aux démocrates, contre eux-mêmes, la preuve de l'influence pervertie des passions sur les hommes, considérés non pris séparément, comme en grand nombre.

L'homme, dans quelque rang, dans quelque parti qu'on le prenne, a un penchant à la domination. C'est une vérité qu'on peut nier aux autres, mais qu'on ne se nie pas à soi même. Chez les uns, c'est passion, chez les autres c'est deuil seulement. Mais l'homme est rarement plus cette passion est brutale. Car, bien qu'on ait fait un grand abus du mot, l'amour de la démocratie n'est pas si commun qu'on le pense généralement et peut-être trop légèrement. Il faut un certain degré de culture de l'esprit et beaucoup de réflexions pour conduire l'homme au sentiment démocratique, et le mettre en état de vouloir pour les autres ce qu'il veut pour lui-même. Chacun d'entre d'être libre, d'être heureux, mais tous, en travaillant à cette fin, n'ont pas en vue l'intérêt général et ne sont pas disposés à en tenir à leur part légale de liberté et de bonheur.

Mille autres passions, produit de la civilisation, semblent l'homme à toute heure et demandent impérieusement à être satisfaites. Ce qu'on ne peut avoir par la force, on s'efforce de l'obtenir par la ruse. Il y a des hommes crédules, on les gagne par la flatterie, il en est de cupides, on exploite leur cupidité, d'ignorants, on tend des pièges à leur ignorance, de crédules, on trafique de leur crédulité. En un mot, il n'est pas un homme qui n'ait sa manie, un vice prêt à la livrer aux autres, s'il ne vainc constamment sur lui-même. Nos passions ensemble, à ces domaines infidèles qu'on nomme au malfaiteur sa partie de tire rapine. Voilà cependant les éléments qui constituent le peuple. Or nous le demandons, en toute conscience, les passions prédominantes de leur influence parce qu'on les reprend en l'ancien? Assurément non; l'histoire est là pour le prouver. Pour ne citer qu'un exemple, au milieu d'autres, il y a un peu ce que se passa à Rome, après l'institution du tribunal destiné à protéger le peuple.

«La trop grande puissance des tribuns, dit l'histoire, causa toutes ces séditions. Ces magistrats, sous prétexte de soutenir les intérêts du peuple, pour la défense duquel ils avaient été institués, n'aspiraient en réalité qu'à dominer dans l'Etat. Le capitaine l'affectionnait à la faveur de la multitude par les nombreuses largesses du prince, et la distribution du blé, qui fut la cause de la ruine de la République, ne fut pas moins funeste à la liberté. Le triomphe de César, après l'usurpation du tribunal destiné à protéger le peuple.

«La trop grande puissance des tribuns, dit l'histoire, causa toutes ces séditions. Ces magistrats, sous prétexte de soutenir les intérêts du peuple, pour la défense duquel ils avaient été institués, n'aspiraient en réalité qu'à dominer dans l'Etat. Le capitaine l'affectionnait à la faveur de la multitude par les nombreuses largesses du prince, et la distribution du blé, qui fut la cause de la ruine de la République, ne fut pas moins funeste à la liberté. Le triomphe de César, après l'usurpation du tribunal destiné à protéger le peuple.

On trouvera, au besoin, bien d'autres exemples qui prouvent que la souveraineté populaire peut être dépassée et même abandonnée par ceux qui avaient pour mission de protéger les droits de la multitude. On nous objectera que les institutions américaines bien plus démocratiques que celles de Rome antique, permettent plus de garanties aux droits du peuple. Nous en sommes les premiers et les fréquentes occasions qu'il a eues d'exercer sa souveraineté, ne peut tomber, de plus, que dans des cas rares et isolés. Mais si, en fait, le bon sens du peuple sauve souvent, en dernier ressort, de graves erreurs, pour le prémunir contre les pièges dans lesquels de doctrines qui ne sont pas les vôtres. Tout en reconnaissant la souveraineté du droit, vous lui retirez, dans quelque sorte, la souveraineté de la raison, c'est-à-dire l'infaillibilité! Vous dites que les whigs n'ont pas de solidarité de la Constitution, que, en fait, parce qu'ils craignent de le voir tomber dans l'erreur, ils ne vous ont pas enchaîné pour, mais les conseils que vous ont donnés sur la place publique, n'ont vous avez que votre confiance, n'est rien, n'est pas illimitée. Les représentants du peuple ne pourraient être flattés de ce dont il a été flatté qu'en leur supposer, mais quant à ceux qui ont pris la peine d'étudier les autres et surtout de réfléchir, ils verraient dans cette ironie un injure, une supposition qui n'est pas coupable qu'autant qu'elle est sincère. Du reste, sans aller bien loin, le *Courrier* lui-même n'a-t-il pas avancé, à propos de la nomination du général Taylor, que le peuple n'a pas été intéressé par le prestige de la gloire militaire? D'autre part, n'a-t-il pas condamné la marche suivie par le gouvernement? ne l'a-t-il pas même déclaré contraire à l'esprit et à la volonté de la nation? En faut-il davantage pour lui prouver que le peuple est faillible?

Le parti démocrate, dit le *Courrier*, ne s'est jamais montré d'ès principes modérés de la démocratie. Quoi! l'extension que vous avez donnée au veto n'est pas anti-démocratique? Vous ne trouvez pas contraire à l'esprit de la démocratie de s'immiscer en action offensive une arme qui ne vous a de défensive que pour vous faire? *C'est lui* (le parti démocrate) *qui a maintenu la liberté en combattant et en renversant tous les monarques!* Et les banques, vous les oubliez donc? En 1829, quand vous vous parvîtes au pouvoir, on comptait aux Etats-Unis trente banques locales; en 1839, elles avaient cru et multiplié suivant la recommandation évangélique, et on en comptait de huit à neuf cents. C'est sous votre administration qu'elles ont pris le plus d'encouragement; écoutez plutôt ce que dit un de vos coreligionnaires à propos de la fureur de spéculation qu'éveillait cette prolifération des banques: «Les Etats-Unis.... Tous les hommes sont gens du pays, du Hammond, voyaient, en les déplorant, des mouvements qui non seulement tendaient à produire une juste défiance, à regard de la prudence de la législature, mais aussi à corrompre les sources du pouvoir, le peuple lui-même. Le gouverneur Marcy vit le mal et chercha à y apporter remède, mais il ne fit que s'accroître.»

Pères ingrats qui répudiez vos enfants, quand ils sont devenus le malheur! Ovide a dit vrai,

Donec eris felix, multos..... etc.

Or qui plus que le parti démocratique, continue le *Courrier*, observe ponctuellement les lois et les institutions publiques? L'ex-président Polk a-t-il respecté la constitution quand il déclara inconstitutionnellement la guerre au Mexique, après avoir tellement engagé les choses que le Congrès ne put, sans honte, reculer devant cette honteuse nécessité? Le *Courrier* lui-même, qu'il nous pardonne cette répétition, respectait-il les lois de son pays, quand il encourageait dans leur coupable dessein, les citoyens coupables qui projetaient l'invasion de l'île de Cuba? Qu'on vienne nous dire, maintenant, que le parti démocrate n'a pas perdu de sa pureté primitive.

Le *Courrier* nous accuse de gratifier tout un peuple de *tendance à la perversion*. Nous avons reconnu cette tendance chez l'homme en général. C'est une conviction que nous avons puisée dans l'étude de l'histoire. Est-ce notre faute si l'homme est ainsi fait? Du reste, ajoute ce journal, comment déterminer où commence cette perversion, et quand il convient à la résistance d'intervenir? Puis il ajoute immédiatement, "en plaçant cette résistance dans le peuple, on ne sort pas, il est vrai, des voies de la démocratie." Eh bien! nous acceptons la position que nous fait le *Courrier*, et nous le renvoyons pour toute réponse, au résultat des élections de l'an dernier.

Nous terminerons en disant au *Courrier*:

Oui, comme vous, nous reconnaissons la souveraineté populaire, mais nous la voulons éclairée pour qu'elle ne tombe pas voler par la démagogie; pour que la liberté, patrimoine commun, ne devienne pas le patrimoine exclusif de quelques factions ambitieuses.

Oui, nous reconnaissons la souveraineté populaire, mais nous voulons qu'elle n'accepte pas de la flatterie cette croyance fatale de son infaillibilité. Nous voulons qu'elle soit tellement pénétrée de sa grande mission, qui est de créer une liberté impérissable et de civiliser le monde, que rien ne puisse la détourner de la voie sacrée dans laquelle elle marche.

Nous aimons le progrès, nous y travaillons sincèrement, et nous sommes prêts à accepter toute réforme, de quelque parti qu'elle vienne, dès qu'elle n'est pas prématurée, et qu'il en peut sortir plus d'avantages que de dangers pour la république. X***

Décédé ce matin à une heure 1/4, dans sa 22e année, JEAN VINCENT REYNAUD, de cette ville. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. précises. Son corps est exposé rue Condé, entre les rues Hôpital et Quartier.

De la part de sa famille.

☞ Nous appelons l'attention du public sur une belle vente de Meubles qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, rue Robin, entre Constance et Annonciation. Les omnibus de la rue des Magasins passent à un jet de la.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente de QUINCAILLERIE qui aura lieu au magasin de H. W. Hopkins, No 84, Vieille-Levée, aujourd'hui à 10 heures et demie.

CIGARES DE LA HAVANE—435,000 des meilleures manufactures, en magasin et à vendre par J. N RICOLFI & Co.
10 oct 17 rue Commune

FEUILLETON.

SUITE DES

Memoires d'Outre-tombe

LES CENT JOURS A GAND.—LE ROI ET SON CONSEIL.—JE DEVIENS MINISTRE DE L'INTERIEUR PAR INTERIM.—M. DE LALLY-TOLENDAL.—MADAME LA DUCHESSE DE DURAS.—LE MARÉCHAL VICTOR.—L'ABBÉ LOUIS ET LE COMTE BRUGNOT.—L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.—DINERS DU PAVILLON BLANC; CONVIVES.

On m'avait donné un billet de logement dont je ne profitai pas: une baronne dont j'ai oublié le nom vint trouver madame de Chateaubriand à l'auberge et nous offrit un appartement chez elle: elle nous priait de ne point gêner. "Vous ne ferez aucune attention, nous dit-elle, à ce que vous entendra mon mari: il a la tête..... vous comprendrez! Ma fille aussi est tant soit peu étourdissante; elle a des moments terribles, la pauvre enfant! mais elle est du reste douce comme un mouton. Hélas! ce n'est pas celle-là qui me cause le plus de chagrin; c'est mon fils Louis, le dernier de mes enfans; ce Dieu n'y met la main, il sera pire que son père." Madame de Chateaubriand refusa poliment d'aller demeurer chez des personnes aussi ramassées.

Le roi, bien logé, ayant son service et ses gardes, forma son conseil. L'empire de ce grand monarque consistait en une maison du royaume des Pays-Bas, laquelle intérieur était entouré dans une ville qui, bien que la ville natale de Charles-Quint, avait été le chef-lieu d'une préfecture de Hollande: ces noms lient entre eux un assez bon nombre d'événements et de siècles.

L'abbé de Montesquiou étant à Londres, Louis XVIII me nomma ministre de l'intérieur par *intérim*. Ma convenance jadis avec les *départements* ne me donnait pas grand'besogne; je me tins facilement à ce poste correspondant: ce avec les préfets, sous préfets, maires et adjoints de nos bonnes villes, du côté intérieur de nos frontières; je ne réparais pas beaucoup de chemins et je n'aidais à faire les chaussées; mon budget ne m'enrichissait guère; je n'avais point de fonds secrets; seulement, par un abus criant, je cumulais. J'étais toujours ministre plénipotentiaire de S. M. auprès du roi de Suède, comme son compatriote. Henri IV, regnant par droit de conquête, étoit par droit de naissance. Nous gémissions autour d'une table ronde (Suède oblige) et nous servait dans la chambre de M. de Lally-Tolendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus nuéfiés encore que ses personnes: il était sans doute